L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 6 NOVEMBRE.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, grand nombre de propriétés avec bâtisses et améliorations, situées dans les différentes parties de la ville et dont l'énumération serait trop longue, pour plus de détails, voir aux annonces.

Par N. V. Vinet, constable, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Rue Royale, deux lots de terre avec bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Prosse, Marais et St. Ferdinand.—Aussi à son entrepôt rue St. Louis, No 101, meubles, etc.

Par Roger Murphy, constable, à son entrepôt coin Tolédano et Tchoupitoulas, un cheval, un wagon et harnais, etc.

Par Spear & Facoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, billets divers pour aider la liquidation de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle Orléans

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'enchan St. Charles, rue St. Charles, maison de résidence en bois à deux étages, No 127 1/2 rue Terpsichore, entre Annonciation et Constance.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, cotes, bacon, épaules.

Cotes et Epaules.—Voyez l'annonce d'encans de D. E. Morphy.

Rupture entre les deux Bureaux de Santé.

Notre Bureau de Santé d'Etat a fini par rompre en visière avec le bureau national de santé qui, pendant toute la saison des grandes chaleurs, avait voulu faire prévaloir ses opinions sur toutes les questions qui étaient ordinairement du ressort unique du Bureau d'Etat. Cette institution du Bureau national n'avait pas été suffisamment considérée par le Congrès, et ce corps avait légiféré en aveugle. Le sujet était difficile à traiter et à l'époque où la loi a passé, tout le monde était à peu près d'avis qu'il fallait faire quelque chose pour protéger la santé publique. Il ne faut pas oublier que le fléau qui sévit au Sud pendant tout l'été de 1878, après avoir fait irruption à la Nouvelle-Orléans, s'était propagé au loin, dans cent lieux divers et avait même gagné les Etats du centre de la vallée du fleuve.

On crut donc, et il y avait de fortes raisons pour croire, que des efforts combinés devaient être faits pour mieux garantir l'état sanitaire des populations. La pensée en était certainement bonne, et le Congrès ne refusa pas d'accorder les fonds jugés nécessaires pour atteindre le but. Mais le projet, conçu à la hâte, fut mal pesé et considéré ; il fut encore plus mal digéré. Les pouvoirs du Bureau National furent mal définis. On les lui donna tous ou on ne lui en donna aucun, suivant la manière dont l'entendraient les différents bureaux sanitaires institués par les Etats du Sud, et sans se douter un instant qu'il pourrait y avoir conflit entre les uns et les autres et conduit aussi à une anarchie entre ces Bureaux et le Bureau national, le Congrès établit ce dernier en lui allouant une somme raisonnable de subsides.

L'esprit de parti resta complètement étranger aux délibérations qui eurent lieu à ce sujet, et l'on put croire que le Congrès avait donné au sud un véritable et puissant auxiliaire dans sa guerre incessante contre le fléau de la fièvre jaune.

Les faits survenus depuis n'ont pas répondu à l'espoir qu'on avait conçu et il s'est trouvé que le Bureau national de santé a failli faire plus du mal que de bien. Le lazaret, établi par lui à l'île au Vaisseau, a été inutile et les opinions émises par lui sur divers cas de maladie des plus ordinaires ont été plutôt de nature à créer le fléau qu'à le détruire. Il est prouvé qu'une des principales causes de la propagation de la fièvre jaune est la peur qu'elle inspire, et que le meilleur moyen de la combattre est de maintenir le courage des populations qui se trouvent dans le cercle ordinaire de son domaine. Le Bureau de santé national a manqué de discrétion à ce sujet : au lieu d'être prudent, il a été hardi, téméraire, et il a été bien près de semer l'effroi en tous lieux par ses déclarations hâtives et mal fondées. Le Bureau national de santé a fait comme font ordinairement les fonctionnaires de beaucoup d'institutions condamnées, il a voulu montrer qu'il était utile, qu'il ne restait pas inactif et qu'il gagnait consciencieusement les fonds qu'on lui avait alloués pour veiller à la santé publique et pour la protéger en tout cas. De là son zèle à examiner les symptômes des maladies locales en Louisiane, et sa tendance à voir ou à découvrir le germe de la fièvre jaune dans les premières maladies venues dès le moment qu'elles étaient accompagnées de fièvres, et Dieu seul sait combien de maux cette tendance eut pu causer sans les déclarations contraires de notre Bureau de santé d'Etat qui s'appliquait tout aussitôt à détruire les mauvaises impressions répandues par le Bureau national.

Après cette malheureuse expérience, nous croyons que notre Bureau d'Etat a bien fait de diriger une charge à fond contre les prétentions du Bureau national. Il ne faut pas que ce Bureau prenne sur lui d'émettre des opinions semblables à des sentences quand il s'agit de la santé publique, particulièrement pour ce qui concerne la Nlle-Orléans, qui a été un peu trop regardée en tout temps comme la patrie nourricière de la fièvre jaune. Cette mauvaise réputation a empêché le développement de nos ressources : elle les a paralysées, et nous devons employer tous les moyens possibles pour la détruire. En cela le congrès, républicain ou démocrate, ne fait aucune opposition, au contraire il a manifesté l'envie de nous aider dans cette œuvre difficile et il a donné des preuves de ses bonnes disposition en votant une allocation libérale pour effectuer les moyens de protection désirée. Mais tout cela ne servira à rien, si le Bureau national continue à se livrer à des excès de pouvoir toutes les fois qu'un accident de température ou d'hygiène locale lui en fournira l'occasion, et c'est contre cette usurpation de pouvoir que notre Bureau d'Etat s'est élevé dans sa dernière séance.

Cependant une résolution présentée à ce sujet n'a pas été votée sans quelques contradictions, et le Bureau national a trouvé deux défenseurs timides dans le sein de notre Bureau d'Etat. Le Dr Lerber a dit que tout en admettant le fait que le Bureau national avait quelquefois excédé ses pouvoirs, il n'en pensait pas moins, que chaque cas de fièvre jaune rapporté doit être communiqué au Bureau national, ainsi que cela a été convenu entre les deux Bureaux. Cette observation a tout aussitôt donné lieu à un débat très vif entre le Dr Formento et le Dr shepard, le premier ayant émis l'opinion qu'un comité du Bureau d'Etat devait examiner avec grand soin la nature d'un cas rapporté quand il est représenté comme un cas de fièvre jaune, surtout quand le cas est isolé et ne vient pas en pleine épidémie. Quand l'épidémie est déclarée, il est clair que l'inspection est inutile.

Le Dr Shepard a demandé alors si, dans le cas où il aurait, lui Shepard, à rapporter un cas de fièvre jaune dans sa pratique, le Dr Formento et d'autres membres du Bureau, formant un comité, voudraient se transporter dans la maison où est le malade, pour examiner la nature du cas et déterminer si c'est un cas de fièvre jaune ou non

Le Dr Formento a répondu, avec beaucoup d'à-propos, qu'il favorisait l'adoption d'une résolution prescrivant la formation d'un comité dans ce but, attendu que la question allait bien au delà de quelques considérations personnelles, et qu'elle n'affectait pas seulement le bien-être du peuple de toute cette ville, mais qu'elle avait pris encore des proportions nationales. Il a dit que le temps était passé où l'on considérait comme une hérésie de s'enquérir au delà des retours quand il s'agissait de rapports sur des cas de fièvre jaune ; qu'il ne fallait pas dépendre de l'opinion d'un seul médecin qui pouvait commettre une erreur de jugement ou qui pouvait avoir l'ambition d'être le premier à découvrir un premier cas de fièvre jaune dans sa pratique, lorsque peut-être nul autre médecin n'en aurait découvert un seul dans la sienne.

Ces remarques sont fort justes et ce que le Dr Formento a dit à ce sujet mérite sérieusement l'attention. Cette opinion, nous l'avons exprimée souvent nous même. Il ne faut pas s'en rapporter à un seul praticien, quand il s'agit de décider une question aussi formidable que celle de l'existence de la fièvre jaune en cette ville. Le bruit seul d'un cas unique, observé et constaté ici, frappe d'effroi la moitié des Etats-Unis, et le Bureau de Santé ne doit pas souffrir qu'une seule opinion de médecin en décide; nous allons même plus loin encore que le Dr Formento et nous disons qu'un comité lui-même ne doit pas en décider par l'inspection d'un seul cas, car tout cas isolé est douteux, et le comité doit attendre une série de cas d'infection avant de se prononcer d'une manière finale. En résumé, le Bureau National de Santé doit se garder d'agir sans l'assentiment du Bureau d'Etat.

Le journal d'éducation de la Louisiane.—Le numéro VII de cette publication mensuelle contient les articles suivants: "The Poll Tax", "Help the Boys", "Compulsory Education", "Public Education" en Louisiane, "Early School Hours", "The necessity of Public Education," "Schwatka Expedition", "New Orleans Bothels as Educators", "Education", et beaucoup d'autres articles sur diverses matières. MM. Robt. M. Lusher et Wm. O. Rogers sont éditeurs et propriétaires de cette revue dont chaque numéro coûte 15 cents.

GRAND OPERA HOUSE.—Les occasions d'entendre l'amusante comédie de Freaks deviennent de plus en plus rares, c'est-à-dire qu'il n'y a plus que deux représentations encore, l'une à la matinée aujourd'hui et l'autre ce soir. Si le temps est beau, nous engageons fortement les dames à aller entendre Freaks, et nous sommes persuadés qu'elles nous sauront gré du conseil. Ce soir dernière représentation de la New York Criterion Troupe.

Dimanche soir, on donnera pour la première fois à la Nouvelle-Orléans l'œuvre de Zola, adaptée à la scène américaine par M. Charles Reade. La presse anglaise dit beaucoup de bien de cette pièce qui a eu un énorme succès. La pièce sera montée avec le plus grand soin. Si l'on n'est pas encore Lots les décors indispensables pour donner plus d'attraits à cette nouveauté. Les deux principaux rôles, celui de "Gervaise" et de "Coupeau," seront remplis respectivement par Mlle Rose Eyting et Cyril Searle. Tous ceux qui ont entendu la pièce nous assurent qu'elle est excessivement intéressante et émouvante.

L'engagement de cette troupe ne doit durer qu'une semaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée, "l'Enfant de l'Etat" et dimanche soir, on représentera "Richard III" pour l'ouverture de la semaine de Thomas W. Keene, secondé par la charmante actrice tragique Miss Henrietta Vaders et une troupe excellente d'artistes sous la direction de W. R. Hayden. On représentera "Richard III", lundi soir, Hamlet mardi, le "Marchand de Venise" mercredi en matinée, "Richelieu" samedi soir, "Othello" jeudi, "Jules César" vendredi, "Hamlet" samedi en matinée, et "Richard III" samedi soir.

THÉATRE St CHARLES.— Le mauvais temps a nui à la représentation de jeudi soir. L'admirable musique de Faust n'a pu triompher de l'effroi que cause aux dames un ciel orageux: elles ont craint l'averse et sont restées prudemment chez elles. Donc l'assistance était peu nombreuse. La représentation pourtant a bien marché.

Après Faust, Guillaume Tell : on voit que l'administration fait bien les choses. Le chef d'œuvre de Rossini a été interprété par Mlle Litta et MM. Baldanza et Tagliapietra. Malheureusement, hier soir le temps n'était pas plus propice que la veille, et le public n'était pas aussi nombreux qu'il l'eut certainement été si le ciel eut été plus serein et le pavé moins fangeux. Les artistes, hommes et femmes, se sont bravement acquittés de leur tâche et se sont fait chaleureusement applaudir.

L'affiche nous annonce pour aujourd'hui en matinée Martha, et le soir Guillaume Tell.

THÉATRE St. CHARLES.—Demain dimanche à la troupe d'Opéra Italien succédera Alice Oates avec une troupe d'artistes de spécialités de première classe. Cette troupe jouera des extravaganzas très comiques et pleines de situations ridicules, ce qui excite toujours un fou rire. Mme Oates est aussi vive que jamais et on entend toujours son chant avec admiration. La semaine d'Alice Oates sera certainement fructueuse pour le Vieux Drury.

LECTURES GRATUITES.—A partir de lundi 8 novembre, le célèbre docteur Indien Lightfoot, fera dans la salle Grunewald un cours de lectures sur les diverses maladies auxquelles l'espèce humaine est sujette. Le lundi, par exemple, il sera question des maux de gorge et de poumons, le mardi des maux d'estomac, du foie et des reins, mercredi des maux de femmes, elles seules seront admises, et ainsi de suite pour le reste de la semaine. Ces lectures seront accompagnées de diagrammes servant à la démonstration. Les illustrations et les stéréoptiqon ont été faits en Europe sur l'ordre spécial du Dr Lightfoot l'été dernier, et sont les meilleures des Etats-Unis. On y voit le sang actuellement en circulation dans le système humain, et plusieurs effets naturels surprenants. On voit une chute de neige et un changement de saison sur le mont Vésuve pendant une éruption. Les exhibitions commenceront à 8 heures du soir et le Dr paraîtra dans son costume indien. Pour tous autres renseignements voyez l'annonce.

Mme J. B. WILSON, Tiffin, Ohio, dit : "J'ai porté un "Improved Excelsior Kidney Pad", et j'en ai éprouvé plus de soulagement que de tous les remèdes dont j'ai jamais fait usage. Je le recommande de tout cœur à tous ceux qui souffrent". Voir l'annonce.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine, si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de danse berlinoise donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Une circonstance remarquable.

M. W. E. Sanford de Holley, New York, fut affligé il y a quelques années, de la plus terrible inflammation dans la portion basse de son corps. Il fit tout ce qu'il put, pour y échapper et se soumit à une opération chirurgicale très douloureuse à la fin, quand il désirait la mort et qu'elle paraissait prochaine, il commença, contre l'avis de son ami à prendre les 'Safe Kidney et Liver Cure' de Warner. Il est aujourd'hui un homme fort, robuste et des mieux portants. Tout lecteur qui peut mettre en question cette assertion remarquable, peut s'adresser à Holley, New York, et prendre des informations lui même.

Impôts payés ou non payés par les congrégations religieuses en France.—On sait que la commission du budget a demandé à M. le ministre des finances un relevé des divers impôts payés par les congrégations religieuses, autorisées ou non. Ce travail vient d'être fait pour l'année 1879 en ce qui concerne les droits dont le recouvrement est confié à l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Il en résulte que, sur 920 congrégations, il en est plus de 600 qui n'ont acquitté aucun impôt de cette catégorie.

Les autres ont fait des payements s'élevant ensemble à un peu plus de 600,000 fr. Cette somme paraîtra bien faible si l'on songe que les congrégations possèdent, en immeubles seulement, des biens dont la valeur s'élève à plus de six cents millions. Il est vrai que, pour les communautés autorisées, les droits de mutations sont remplacés par une taxe de mainmorte, laquelle est perçue par l'administration des contributions directes ; mais les congrégations non reconnues n'y sont pas soumises.

Ajoutons que, sur cette somme de 600,000 francs, plus de 240,000 ont été acquittés par les congrégations non autorisées pour enregistrement de divers actes très probablement destinés à dissimuler leur fortune, en prévision des décrets du 29 mars. En réalité, les communautés sont à peu près exemptes de tous les droits perçus par l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre. Elles échappent notamment à peu près complètement à la taxe sur le revenu, puisqu'elles n'ont acquitté de ce chef, en 1879, que 22,347 francs. Nous avons avons exposés du reste, dans nos articles sur l'amendement Brisson, les inutiles puérile en vertu desquels la jurisprudence a exempté de cette taxe les produits et bénéfices de toutes les congrégations, même non autorisées. Les 22,000 francs payés en 1879 sont afférents à des actions de sociétés ordinaires possédées d'une façon ostensible par quelques congrégations; quant aux revenus direct des sociétés religieuses, ils jouissent de l'exemption.

Un nouveau travail a été transmis par le ministère des finances au président de la commission du budget.

Il en résulte que les 50 congrégations établies dans le département de la Seine qui possèdent une fortune immobilière connue de 135 millions ont payé en 1879 pour tous impôts directs 74,000 francs.

Les jésuites qui possèdent des immeubles dans 17 départements n'ont payé que 17,000 francs aux receveurs d'enregistrement.

—On lit dans le *Globe* :

Le premier cri de : A bas Gambetta ! c'est une femme qui l'a poussé.

A quatre heures, nous rencontrons le prince Napoléon dans une victoria.

A huit heures, nous trouvons M. Félix Pyat à la salle Grafiard.

Singulier changement de personnages.

Le rédacteur en chef du journal la *Commune*, condamné le jour même par le tribunal de la Seine, venait chercher une ovation auprès d'un auditoire préparé.

Cette ovation ne lui a pas fait défaut.

Pendant deux heures, quelques centaines de citoyens, se disant on se croyant des socialistes, ont crié à tout rompre : Vive Trinquet ! vive Félix Pyat ! vive Bérézowski ! vive la Commune !

Une *femme qui rote*, système Alexandre Dumas fils, a poussé la première le cri de : A bas Gambetta !

Dans le quartier de Belleville, les femmes ne sont pas moins opportunistes.

Le citoyen Félix Pyat a mêlé l'éloge de Bérézowski à l'éloge de Trinquet, le glorieux martyr. N'osant chanter lui-même ses propres louanges, il a passé la cause au citoyen Gautier, qui lui a passé une forte dose de sésé.

Le citoyen Gautier s'est élevé avec énergie contre Gortchakoff et Gambetta, qui ont fait condamner le citoyen Pyat au maximum.

Nous notons, pour mémoire, les billevesées des citoyens Gambon et Protot pour consigner les résolutions mémorables des socialistes de la salle Grafiard.

On vote d'abord ce singulier article :

"Attendu que la souveraineté du peuple se traduit de plusieurs manières : 1 par le sol, pour vivre ; 2 par l'arme pour se défendre, et 3 par le vote, il importe de s'organiser pour les prochaines élections afin de rentrer en possession de cette souveraineté."

L'assemblée vote ensuite une protestation contre la condamnation du citoyen Pyat, se déclare solidaire de tous ses actes et jure de le défendre.

Le citoyen Pyat remercie ses frères et lève la séance au cri de : *Vive la Commune !*

Singulière ville que ce Paris, à la physionomie constamment mobile et variée :

La vertu y coudoie la pornographie, l'élégance y frôle l'ordure, le bon sens y lutte sans cesse contre la sottise.

Mais toutes ces choses vilaines et ridicules ne prévaudront pas. Paris a vu bien d'autres périls et son vaisseau, fidèle à sa devise, n'a jamais sombré.

—Nous avons publié la lettre adressée par le prince Jérôme Bonaparte aux douze délégués de la réunion impérialiste du cirque Fernando ; voici maintenant la réponse de ces délégués :

A Son Altesse Monseigneur le prince Napoléon-Jérôme

Monseigneur,

Vous refusez de nous recevoir. Celui qui réclame le titre de "chef du parti napoléonien" ne daigne point entendre les délégués du peuple. C'est bien : le peuple s'en souviendra.

Vous dites, Monseigneur, que vous savez ce que nous voulions vous dire.

—Sans doute—car, dès la veille, trois mille voix vous l'avaient dit.

Vous ajoutez que nous savions ce que vous nous répondriez.

Peut-être, Monseigneur, avions-nous eu la naïveté de croire que les trois mille voix du cirque Fernando feraient plus de bruit à votre oreille que le murmure de vos quelques courtisans.

Il en est autrement : c'est affaire à vous, Monseigneur.

Mais, quelque déférence et quelque respect que nous devions au nom des Napoléons, nous ne pouvons vous laisser dire, Monseigneur, sans protester tout haut, que nous allions porter devant vous des "accusations mensongères".

Non, Monseigneur, il n'y a rien de mensonger dans ce que nous avons dit au cirque Fernando et dans ce que nous avions à vous dire si vous nous aviez reçus.

Nous venions vous rappeler, simplement et respectueusement les considérations—apparemment non mensongères—qui ont contraint notre regretté prince impérial de nous désigner pour son successeur le prince Victor, votre fils, et non pas vous.

Nous venions vous dire, Monseigneur, que, dans notre conviction fidèle, la tradition de l'Empire repose sur la tête de votre fils le prince Victor, mais que le peuple, s'il vous plaît de l'y contraindre, saura bien la transporter ailleurs.

(*Suivent les signatures.*)

Les contes fantastiques d'Hoffman.

La famille d'Offenbach, sur le désir exprimé par M. Carvalho, s'est réunie dans la journée d'hier, avec le directeur de l'Opéra Comique, M. Jules Barbier, auteur du poème, et des amis communs, à l'effet de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la partition des *Contes fantastiques d'Hoffman*.

Les cinq actes de la partition sont complètement achevés d'un bout à l'autre; le répétiteur de l'ouvrage est même entièrement écrit de la main d'Offenbach.

L'orchestration seule est incomplète : toutefois il existe des notes manuscrites, des indications précises, qui contiennent d'éléments pour achever cette partie de l'œuvre.

Personne n'ignore en effet que c'est presque toujours pendant les représentations que ce travail s'opère, et c'était surtout la manière de procéder d'Offenbach.

Pour le remplacer, plusieurs noms ont été mis en avant, et après un long et minutieux examen, le choix s'est porté d'un commun accord sur M. Guirand, qui, en dehors de son indiscutable talent et de sa probité artistique bien connue, est profondément attaché à la famille.

Le soir même, une démarche était faite par M. Carvalho et deux membres de la famille auprès de M. Guirand.

Ce dernier, sans se dissimuler l'importance et la délicatesse d'une pareille mission, l'a acceptée avec empressement.

Dès demain, les études déjà très avancées, vont recommencer à l'Opéra-Comique, sous la surveillance de M. Guirand.

(*Figaro.*)

—On écrit de Lille, le 18 octobre :

Aucune congrégation n'a été inquiétée aujourd'hui ni dans la journée d'hier, dimanche, mais on s'attend, d'un moment à l'autre, à la dispersion violente des Dominicains, des Camilliens, des Rédemptoristes et des Franciscains-Récollets. Depuis samedi, des jeunes gens et des notables de la ville, se remplaçant à tour de rôle, ont organisé une sorte de garde permanente de jour et de nuit dans les couvents menacés.

On fait courir le bruit que les Pères Récollets seront épargnés. Je n'en crois rien, bien que M. Cambon, préfet du Nord, ait hautamment demandé à M. Constans une exception en leur faveur. Ces bons religieux vivent au milieu du quartier habité par les ouvriers belges et flamands, et il est impossible de dire tout le bien qu'ils y font.

Le gouvernement se rend justice. Aujourd'hui, un jeune homme, ancien élève des Pères, a été arrêté, rue Royale, pour avoir crié: "A bas les crocheteurs!" Conduit au poste de police, il a dû décliner ses noms et qualités, puis il a été relâché. Mais procès verbal a été dressé et bientôt il passera en police correctionnelle pour *cris séditieux* ! Cela n'est pas croyable, mais c'est ainsi !

Le Figaro publie la lettre suivante :

Santeny, par Villecresnes, ligne de Vincennes à Brie comte-Robert (Seine-et-Oise), 17 octobre 1880.

Monsieur le rédacteur,

Indigné par la brutale exécution dont sont de nouveau victimes les religieux, je viens vous demander de vouloir bien faire savoir, par la publicité de votre journal, que je mets tout un étage de mon château, comprenant quinze pièces, à la disposition de n'importe quels religieux qui pourraient manquer d'asile. Je puis en recevoir de douze à quinze ; ils seront chez moi à proximité de Paris, et j'ai d'excellentes chiens de garde pour protéger contre les malfaiteurs qui pourraient tenter d'escalader mon mur ou de crocheter mes grilles—derrière lesquelles je serai d'ailleurs en cas de besoin.

J. BRAC DE LA PERRIÈRE,
Maire de Santeny.

P. S.—Prière aux religieux qui viendraient me demander asile d'annoncer, autant que faire se pourra leur arrivée.

—Une anecdote à propos de la maigreur de Sarah Bernhardt, racontée par elle-même au *Figaro*.

Elle jouait *Ruy Blas* à Poitiers.

Au 3e acte, pendant sa grande scène avec Lafontaine, on lui lance du paradis un pain, un vrai pain, pesant au moins deux livres, qui heureusement ne fait que l'effleurer.

—Quel est le lâche ! ... s'écrie Lafontaine, en s'avançant jusqu'à la rampe.

—C'est moi ! répond d'en haut une voix traînante et enrouée ... j'aime pas les femme maigres. J'veux qu'elle engraisse.

Vahre.—La vente qui devait avoir lieu à 11 heures du matin à l'enchère des rues Manderville et Libertat, du fonds de l'hospital de Lutenberg a été remise à cause du mauvais temps à lundi 8 novembre.

Décédé hier à une heure de l'après-midi à l'âge de 52 ans CHARLES LOUIS LAURENT natif de Lisonne France, depuis 25 ans résidant à la Nouvelle-Orléans. Ses amis sont ceux de ses fils Alguste, Charles Laurent, ainsi que ceux des familles Burke et Gibilotte sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi. 6 novembre à 4 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire No 310 rue St Philippe

Union Française. Les membres de cette Société sont priés d'assister aux funérailles de Charles Laurent, qui auront lieu à 4 heures de l'après-midi. A l'âge de 52 ans. Le convoi partira de sa dernière résidence rue St Philippe No 310 cette après-midi à 4 heures

Par ordre du Président.

F. LUJAGUE

H. BILLARD Secrétaire

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St Louis MERCREDI 10 novembre à 7 heures du matin pour le repos de l'âme de ADÈLE DELPLANCHE, épouse de E. BONNECAZE Les amis et connaissances sont priés d'y assister

6 nov 4t

SALLE GRUNEWALD.

UNE SÉRIE DE

Conférences Gratuites

Aura lieu à la susdite Salle.

LE DR. LIGHTFOOT,

Célèbre Médecin Indien,

SY PER) ENTENDRE

La série commencera

LUNDI, 8 NOVEMBRE 1880.

Sujets :

LUNDI 8 Nov.—Maladie de la Gorge et des Poumons.

MARDI 9 Nov.—Maladies de l'Estomac du Foie et des Reins

MERCREDI 10 Nov. mid.—Maladies des Femmes. (Pour les Dames exclusivement)

MERCREDI 10 Nov. soir 8 heures—Rhume et Maladies de la Peau

JEUDI 11 Nov.—Maladies des Yeux.

VENDREDI 12 Nov. midi—Maladies des Femmes. (Pour les Dames exclusivement)

VENDREDI 12 Nov. soir, 8 heures—Maladies des Hommes. (Pour les hommes exclusivement.)

A ces conférences il sera montré plus de 1000 figures sur un écran de 25 pieds carrés par les plus puissants procédés de stéréoptique du pays. Ces illustrations et stéréotypes ont été faits sur commande en Europe, l'été dernier pour le Dr Lightfoot et sont les meilleurs qu'il y ait aux Etats-Unis. Parmi les nombreux tableaux qui seront mis chaque soir sous les yeux du public il y en aura où représentent la Chute de la Neige le Mont Vésuve en éruption la Transition de l'Eté à l'Hiver, la Circulation du Sang dans le système humain, le Grand Incendie qui a eu lieu à Londres en 1865 on voit dans ce dernier tableau les flammes et la fumée épaisse montant au ciel, tandis que les bâtisses sont la proie de l'élément destructeur et s'écroulent.

Le grand piano dont il sera fait usage procédant de la célèbre fabrique de Wm. Knabe & Co. et sera obligeamment fourni par M. Louis Grunewald, agent général des fabricants

Entrée gratuite. Les séances commenceront à huit heures précises. Voitures à 10 15. Les douze premières rangées de chaises seront réservées aux dames et à leurs cavaliers. Les conférences ayant lieu dans l'obscurité, aucune personne ne sera admise après 8 heures. La Doctrine fera ses lectures en son costume d'Indien.

Le Dr Lightfoot a ouvert un bureau au No. 31 RUE ST CHARLES, en face de l'Hôtel St Charles, pour le traitement de toutes les maladies chroniques ou particulières. Il n'y a pas un seul patient atteint de cécité surdité, paralysie rhumatismes, hémorroïdes catarrhe, bronchite, leucorrhée, phthisie, perte seminale, syphilis ou tout autre des innombrables maladies qui sévissent aux Etats-Unis, qui n'ait eu à se féliciter du traitement que le Docteur lui a fait subir avec succès.

6nov—

Avis spécial.—Transfert,

John's Restaurant

A été transféré au No 182 de la rue du Canal, presque vis à vis face du Théâtre du Grand Opéra, où JOHN STRENNA, propriétaire, sera heureux de voir ses vieux amis et tous les visiteurs.

6 nov 1m

AVIS.

PERDU ou volé **un billet de deux cents piastres**, souscrit par Louis Tujague à l'ordre de Victor Mazeret. Le public est prié de ne pas négocier le dit billet vu que le paiement en a été arrêté.

6 nov 1jr VICTOR MAZERET

DEMANDE.

ON demande immédiatement au No 71 rue Bienvenue une **bonne cuisinière**. Se présenter **trois heures avec les meilleures recommandations** 6 nov—3t

144 rue Canal. 144 rue Canal.

Mme OLYMPE

Vient de recevoir par le steamer TEUTONIA, un riche assortiment de

Chapeaux, Confections, Fichus, Jupes de soie et satin, etc.

5 nov. 3t

On demande

UN COMMIS scolinnaise et capable, parlant et écrivant l'anglais et le français, habitué aux affaires de coton, de sucre, &c. &c. S'adresser par lettre, à D. bureaux de l'ABEILLE. Spécifier le salaire et la capacité. 5 nov—3t.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLÉANS.

QUON SE SOUVIENNE QUE MOI, SOUSSIGNÉ, SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLÉANS et *ex-officio* officier de retour, je me suis rendu aujourd'hui à la mairie de cette paroisse dans le but de compiler les retours envoyés par les commissaires d'élection des divers collèges électoraux de cette paroisse, d'une élection qui a été tenue le 2 Novembre 1880, pour les électeurs du Président et Vice Président des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, et pour deux Représentants, pour représenter respectivement les Premier et Deuxième Districts de l'Etat de la Louisiane, dans le Quarante Septième Congrès des Etats-Unis pour un Maire un Administrateur des Finances, un Administrateur du Commerce un Administrateur des Améliorations un Administrateur des Assessements, un Administrateur de la Police un Administrateur des Comptes Publics, un Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics, pour la ville de la Nlle-Orléans et deux Recorders pour les deux cours respectives de Recorder de la Nlle-Orléans, conformément aux trois diverses proclamations de l'Hon SAMUEL D. McENERY, Lieutenant Gouverneur et Gouverneur par intérim de l'Etat de la Louisiane, lancées en vertu de la loi et la m'étant rendu j'ai procédé, en présence de WILLIAM WALSH, PAUL T. ABADIE et ERNEST RICKER, témoins, connus et électeurs qualifiés de cette paroisse, et autant d'autres qui avaient voulu être présents, à compiler les dits retours et nous avons constaté d'après la dite compilation, que les votes donnés dans cette paroisse pour les objets et desseins sont comme suit, savoir

NOMS DES CANDIDATS, ETC	NOMBRE DE VOTES EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
POUR ÉLECTEURS DU PRÉSIDENT ET DU VICE PRÉSIDENT DES ETATS UNIS.		
Tout l'Etat		
Walter C. Flower	Dix-sept mille trois cent trente-quatre	17 884
T. C. Manning	Dix sept mille trois cent vingt neuf	17 329
Atistide Mary	Cinq mille huit cent soixante-cinq	5 865
Cyrus Bussey	Cinq mille huit cent soixante neuf	5 869
Henry Weber	Onze cent neuf	1 109
J. S. Davidson	Onze cent treize	1,113
A. H. Booth	Dix huit	18
Dr J. M. Nix	Dix huit	18
Voix perdues	Trois	3
Premier District Electoral.		
C. A. Butler	Dix-sept mille trois cent trente-et-un	17,331
B. F. Joubert	Cinq mille huit cent cinquante neuf	5 859
Octave Rey	Onze cent vingt-cinq	1 125
D. J. Sutler	Dix neuf	19
Deuxième District Electoral.		
Emile J. O'Brien	Dix sept mille trois cent trente	17,316
Charles Dillingham	Cinq mille huit cent soixante dix-sept	5 877
Edward Heath	Onze cent neuf	1 109
Thomas Cannon	Dix neuf	19
Troisième District Electoral.		
Allen Thomas	Dix sept mille trois cent trente deux	17,332
Thomas A. Cage	Cinq mille huit cent soixante quatorze	5,874
L. A. Martinet	Onze cent huit	1,108
A. L. Osborn	Dix neuf	19
Quatrième District Electoral.		
William H. Jack	Dix-sept mille trois cent vingt neuf	17 329
Alex. Bonman	Cinq mille huit cent soixante dix huit	5,878
D. G. Kinney	Onze cent deux	1,102
R. P. Webb	Dix huit	18
Cinquième District Electoral.		
George H. Ellis	Dix-sept mille trois cent trente	17,330
G. F. Bowles	Onze cent sept	1,107
John T. Ludeling	Cinq mille huit cent soixante dix huit	5,878
W. G. Carr	Dix-huit	18
Sixième District Electoral.		
K. A. Cross		
Elbert Gant	Dix-sept mille trois cent vingt neuf	17 329
J. L. Cechée	Cinq mille huit cent soixante seize	5 876
W. P. Denham	Mille quatre vingt-onze	1 091
REPRESENTANTS AU CONGRÈS.	Dix-huit	18
Premier District Congressionnel		
Randall L. Gibson	Neuf mille deux cent quatre vingt huit	9 288
A. J. Ker	Quatre mille deux cent quatre	4 204
W. H. Pemberton	Douze	12
Second District Congressionnel		
E. John Ellis	Sept mille neuf cent cinquante-trois	7 953
Michael Hahn	Deux mille sept cent trente un	2 731
Voix perdues	Huit	8
Pour Maire.		
J. C. Dodds	Neuf mille trois cent quarante-deux	9 342
Joseph A. Shakspear	Neuf mille huit cent trente	9 830
Cyrus Bussey	Quatre mille six cent quarante-quatre	4 644
Voix perdues	Neuf	9
Pour Administrateur de Finances.		
H. I. Walshe	Onze mille quarante-cinq	11,045
G. LeGardeur Jr.	Huit mille soixante neuf	8,069
J. J. Woodward	Quatre mille six cent quatre-vingt dix-sept	4,697
Voix perdues	Neuf	9
Pour Administrateur des Comptes Publics.		
W. E. Hogg	Onze mille trois cent cinquante	11 350
H. J. Rivet	Sept mille sept cent trente sept	7,737
Fred Shaw	Quatre mille sept cent soixante et un	4,761
Voix perdues	Deux	2
Pour Administrateur des Améliorations.		
John Fitzpatrick	Douze mille cent quatre vingt onze	12 191
Joseph Collins	Sept mille deux cent vingt six	7 226
James Lewis	Quatre mille trois cent vingt six	4 326
Voix perdues	Soixante	60
Pour Administrateur du Assessement.		
William Fagan	Onze mille quatre vingt onze	11 091
D. M. Kilpatrick	Huit mille cent soixante quatre	8 164
A. W. Newton	Quatre mille six cent dix huit	4,618
Voix perdues	Douze	12
Pour Administrateur de Police.		
Patrick Moslie	Onze mille cent quatre vingt dix sept	11 197
Thomas M. Fabre	Sept mille neuf cent cinq cent quatre vingt	7,904
Wm. Wright	Quatre mille cinq cent trente huit	4 538
Voix perdues	Six	6
Pour Administrateur des Waterworks.		
George Dan Soire	Onze mille deux cent soixante	11,210
H. S. Bell	Sept mille neuf cent quarante sept	7 947
E. L. Parker	Quatre mille six cent quatre vingt quatre	4,684
Voix perdues	Sept	7
*Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publ